Résolution sur le dialogue entre le gouvernement chinois et les envoyés du Dalaï Lama

2007/2518(RSP) - 15/02/2007 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Le Parlement européen adopté par 71 voix pour, aucune voix contre et 1 abstention, une résolution sur le dialogue entre le gouvernement chinois et les envoyés du Dalaï Lama.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE-DE, PSE, ALDE, UEN, Verts/ALE et GUE/NGL.

Le Parlement invite le gouvernement de la République populaire de Chine et le Dalaï Lama, nonobstant leurs différences sur certains problèmes de fond, à continuer et à reprendre leur dialogue sans préalable et en se tournant vers l'avenir, afin de parvenir à des solutions pragmatiques qui respectent l'intégrité territoriale de la Chine et répondent aux aspirations du peuple tibétain.

Le Conseil, la Commission et les États membres sont invités à promouvoir l'approfondissement du dialogue et, en l'absence de résultats tangibles sur des problèmes de fond, à évaluer le rôle que l'Union européenne pourrait jouer à l’avenir pour faciliter une solution négociée pour le Tibet, notamment en nommant un représentant spécial de l'Union européenne pour le Tibet.

La Commission est en outre appelée à soulever la question du Tibet et de la reprise des pourparlers entre les deux parties lors des négociations sur le nouvel accord-cadre de partenariat et de coopération entre l'Union européenne et la Chine.